[!] COMMUNICATION, LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Typologie des usages dans les tribunes en ligne du *Journal de Montréal* : les articles d'information et chroniques d'opinion revus et corrigés par leurs lecteurs

Christophe Duret

Université de Sherbrooke

Résumé

Cet article porte sur les tribunes en ligne du *Journal de Montréal*, espaces au sein desquels l'actualité est discutée, questionnée, enrichie et critiquée par les lecteurs. Le double objectif poursuivi est de définir le phénomène des tribunes en ligne et de mettre au jour une typologie de ses usages. Ces usages, s'ils traduisent un important écart avec l'idéal habermassien de la délibération démocratique, témoignent néanmoins du travail collectif de reconfiguration des textes médiatiques du *Journal de Montréal* par son lectorat. Ce travail interroge le régime du « cru parce que vu » des médias de masse et favorise un « cru parce qu'expérimenté » (Weissberg, 2005, p. 57). Typique de la culture participative, il donne la parole aux profanes, qui réinterrogent, déconstruisent et réélaborent les articles d'information et les chroniques d'opinion auxquels ils sont confrontés.

Mots-clés : culture participative; tribunes en ligne; médias en ligne; Web social, sociologie des médias, TIC.

1. Introduction[26]

L'avènement du Web social a favorisé l'émergence d'une culture participative (Jenkins, 2006) permettant aux usagers « de passer d'un mode de presque pure consommation d'information vers un mode où chacun peut devenir producteur » (Paquet, 2009), de sorte que le consommateur se voit offrir aujourd'hui des lieux de diffusion innombrables à partir desquels on l'encourage à publiciser ses idées, ses réactions et ses opinions. Dans un tel cadre, un grand nombre de médias en ligne (*Le Devoir, Le Journal de Montréal, Libération, The New York Times,* etc.) offrent désormais la possibilité aux lecteurs de commenter les articles, chroniques et blogues de leurs journalistes. Ces espaces au sein desquels est commentée l'actualité, nous les qualifions de tribunes en ligne.

Peu de travaux ont été consacrés aux tribunes en ligne (Dupret, Klaus et Ghazzal, 2010; Falguères, 2006). On retrouve plus aisément des recherches portant sur les forums en tant qu'espaces de discussion politique et de débats sur des enjeux publics, dont la valeur est mesurée à l'aune d'un modèle de la délibération démocratique (Habermas, 1987; Habermas et Rawls, 1997; Rawls, 1987). Ce modèle « atteint désormais un statut quasiment paradigmatique en ce qui a trait à l'étude du nouveau domaine "d'Internet et de l'espace public" » (Chaput, 2008, p. 85).

[26] La recherche qui sous-tend cet article a été effectuée sous la supervision de Normand Landry (Télé-Université).

© 2015 Communication, lettres et sciences du langage

Or, la majorité des études (Dumoulin, 2002; Doury et Marcoccia, 2007; Marcoccia, 2003; Monnoyer-Smith, 2007; Stromer-Galley, 2005) indiquent un important écart entre le débat d'idées habermassien et les échanges qui ont lieu dans les forums. De telles recherches mentionnent plusieurs obstacles au débat, tels que la rareté des justifications qui sous-tendent les opinions émises, l'envenimement des discussions jusqu'aux guerres d'injures, l'intolérance, le refus de quitter ses positions, l'homogénéité des opinions et l'accentuation des positions divergentes. C'est également le constat que nous avons émis à la suite d'une étude menée de juin à août 2011 sur les tribunes en ligne de La Zone Nouvelles de Radio-Canad a.ca[27], au cours de laquelle nous avons constaté des usages variés qui excèdent le débat d'idées. Notre analyse a souligné la nécessité de mettre en place une nouvelle approche pour l'étude des tribunes en ligne, nécessité d'autant plus prégnante que le modèle délibératif, en plus de nous amener à négliger les usages des tribunes qui ne relèvent pas du débat, ne permet pas de penser la relation des commentaires et des commentateurs à l'article lui-même. C'est que les commentaires publiés ne s'inscrivent pas tous dans une discussion ou un débat, ne portent pas tous sur des enjeux politiques et sociaux ni sur des sujets à caractère public. Nombre de commentaires revêtent un caractère privé et ne sont pas toujours susceptibles d'être débattus. Qui plus est, considérer les tribunes en ligne comme des espaces de discussion et de débat occulte leur contexte d'énonciation, celui des médias d'information. Peu importe la teneur des commentaires qui s'inscrivent dans les tribunes en ligne, on ne peut négliger le fait qu'ils aient été suscités par la lecture d'autres commentaires ou par un article produit par un journaliste, un chroniqueur ou une agence de presse.

Afin de rendre compte des activités concrètes des commentateurs sur les tribunes en ligne, nous avons donc mis au jour une typologie des usages, que nous présenterons dans la quatrième section de cet article. Auparavant, nous définirons les tribunes en ligne et les décrirons en tant que communauté herméneutique et lieu de manifestation d'un rapport expérientiel à l'information (première section), puis nous présenterons la méthode à l'aide de laquelle nous avons élaboré notre typologie (deuxième section), avant de décrire l'ampleur de la participation des commentateurs au sein des tribunes du *Journal de Montréal,* le degré et la complexité des interactions et leur niveau de conflictualité (troisième section). Dans la cinquième section, enfin, nous verrons quels usages sont les plus fréquents sur ces mêmes tribunes.

2. Les tribunes en ligne : définition et cadre méthodologique[28]

Les tribunes en ligne sont des espaces qui succèdent aux articles informatifs et aux chroniques sur certains médias en ligne. Y sont affichés les commentaires, les interactions et les réactions des lecteurs que nous dénommerons, dans ce travail, les « commentateurs ». Dans les médias québécois, on retrouve ces espaces dans les journaux quotidiens en ligne tels que *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir*, mais également sur le site du télédiffuseur Radio-Canada, sur les sites de magazines d'information tels que *L'Actualité*, sur les blogues de certains journalistes et chroniqueurs, comme ceux de *La Presse*, notamment, et sur des portails Web tels que Sympatico.ca.

[27] Étude dont les résultats n'ont pas été publiés à ce jour.

[28] Une première version de cette section figure dans Duret (2014).

Les tribunes en ligne constituent des modes de communication asynchrones de type « plusieurs-à-plusieurs ». À l'image des médias qui les hébergent, elles sont massivement diffusées. Elles correspondent à ce que Marcoccia appelle une « communication interpersonnelle de masse » (2003, p. 45).

Au-delà de cette définition générale, les tribunes de chaque média en ligne offrent des caractéristiques qui leur sont spécifiques en ce qui a trait, par exemple, au type de modération qui y est exercé (avant ou après la publication), aux modalités d'affichage ou au filtrage des commentaires[29].

Si les tribunes en ligne ont d'abord pour vocation d'accueillir les réactions des lecteurs à la suite d'un article informatif ou d'une chronique d'opinion, ces lecteurs ont également l'opportunité d'interagir entre eux, de sorte que commenter l'actualité apparaît comme une activité collective. C'est le cas, par exemple, des tribunes de Radio-Canada.ca, étudiées lors de notre première recherche en 2011. Initialement, ces tribunes accueillaient les commentaires des lecteurs sans qu'aucun dispositif ne leur permette de s'adresser aux autres commentateurs. Or, nous avons constaté que lesdits lecteurs et commentateurs s'étaient approprié l'espace pour en faire un forum de discussion en bricolant leur propre système d'adressage. Il s'agissait d'écrire en entête un « @ » suivi du nom du destinataire. Néanmoins, ce système entraînait de la confusion lorsqu'une tribune recevait un nombre important de commentaires. Le dispositif technique actuel des tribunes radio-canadiennes et du *Journal de Montréal* formalise cet adressage de manière explicite en offrant la possibilité d'arrimer une réponse au commentaire original. Ce faisant, le passage des tribunes comme lieu d'expression monologal en un forum de discussion s'en trouve avalisé. De simples lecteurs et commentateurs de l'actualité, les usagers des tribunes en viennent, à force de fréquentation, à se connaître les uns les autres (du moins leurs opinions, leurs habitudes, leurs styles argumentatifs, etc.). De leurs commentaires émergent alors des marques de civilité, d'appréciation, de respect et d'animosité. Plus qu'un simple lectorat, les commentateurs des tribunes en ligne forment une communauté que nous qualifierons d'herméneutique.

Par communauté, il faut entendre « communauté virtuelle » et tenir compte des dispositifs techniques que cela suppose, dans la mesure où ils assurent une médiation des échanges entre ses membres. Nous appuyant sur Proulx (2006), nous définirons le concept de communauté virtuelle comme un ensemble de personnes téléprésentes dans un environnement social et symbolique qui résulte de la simulation technologique d'un espace social non numérique, personnes unies par des intérêts communs, mais géographiquement éloignées. Dans le cadre des tribunes en ligne, cet intérêt commun est le média auquel se rapportent les tribunes ou les sujets dont il traite. Ces tribunes constituent des simulations du courrier du lecteur ou des lieux publics physiques où se discute quotidiennement l'actualité (les cafés, par exemple). Déjà membres d'une même communauté imaginée (Anderson, 1996) de par leur appartenance au lectorat du *Journal de Montréal,* les commentateurs voient leur relation s'actualiser, sur le mode de la potentialité, grâce à des dispositifs techniques qui favorisent la transformation d'un lieu d'expression monologal en un forum.

Maintenant, en quoi cette communauté peut-elle être qualifiée d'herméneutique? En son sein, les commentateurs s'adonnent à une forme collective — quoique conflictuelle et problématique — de mise en récit (Ricœur, 1986). La mise en récit favorise la compréhension et l'ordonnancement de ce qui constitue initialement un ensemble d'occurrences et d'expériences humaines

[29] Voir le tableau A.1 : « Dispositifs des tribunes en ligne », en annexe.

discordantes tirées du continuum du réel pour en faire des événements, c'est-à-dire des totalités cohérentes, intelligibles. C'est ce que fait l'écrivain tout aussi bien que l'historien, le journaliste ou, en ce qui nous concerne, le commentateur de la nouvelle. Il s'agit d'opérer une « synthèse de l'hétérogène », pour reprendre l'expression de Paul Ricœur. Les textes obtenus lors de la mise en récit collective de l'information se présentent sous la forme d'une médiation dans le processus de compréhension de soi et du monde contemporain du lecteur et du commentateur, de sorte qu'ils acquièrent un pouvoir de révélation, soit une portée herméneutique. Ce qui est en jeu, dans les tribunes en ligne, ce sont donc les modalités par lesquelles les commentateurs reconfigurent les événements et les phénomènes relayés par les articles d'information et les chroniques. Ces articles et chroniques deviennent, dans un tel cadre, à la fois un contexte et un prétexte des discussions au sein de la communauté herméneutique. Des échanges entre les commentateurs, il ressort un texte à portée réflexive. Ce texte, en faisant une nouvelle synthèse de l'hétérogène, concurrençant en cela le texte médiatique qui l'a suscité, est plus proche des expériences, aspirations, croyances et valeurs des lecteurs et des commentateurs des tribunes. Toutefois, il est également moins structuré[30] et foncièrement conflictuel, la mise en récit collective de l'actualité faillant à la tâche de produire un récit dont la trame est unie et ordonnée.

Est en jeu également, dans les tribunes en ligne, un nouveau rapport à l'information, un rapport fondé sur l'expérimentation. Avec l'avènement du Web social, dont les tribunes constituent une incarnation évidente, est née, nous dit Jean-Louis Weissberg, une nouvelle manière d'appréhender l'information. C'est que les médias de masse ont été secoués, à la fin du XXe siècle, par une crise lors de laquelle les récepteurs ont cessé de croire en la perspective qui leur était présentée sur les événements relatés. Le « cru parce que vu », dès lors, a été remplacé par le « cru parce qu'expérimenté » (Weissberg, 2005, p. 57), un rapport à l'information provenant d'une diffusion horizontale de l'information par les blogues et les microblogues, notamment. En vertu de ce phénomène, les perspectives sur la réalité se multiplient. Il y a multifocalisation. Il revient alors aux individus d'élaborer leur propre point de vue sur les événements de l'actualité, et ce, sur une base aussi bien individuelle que collective, en comparant et en confrontant les perspectives. Ces événements ne sont donc plus présentés dans la seule perspective des journalistes professionnels.

Au sein des tribunes en ligne, le rapport expérientiel à l'information est manifeste. L'information émise par le *Journal de Montréal*, média de masse par excellence, y est décomposée, critiquée, remise en perspective par des commentateurs confrontés dans leur quotidien aux événements et phénomènes relatés par les journalistes, refocalisée par le biais d'une lecture militante, professionnelle ou profane, réarticulée à d'autres sources d'information, etc. La mise en récit collective qui s'opère dans les tribunes témoigne d'une appropriation de l'actualité par les commentateurs, d'un recentrement à l'aide duquel l'information acquiert aux yeux de ces derniers une nouvelle pertinence : elle est assujettie à leurs besoins, valeurs, aspirations et questionnements.

C'est afin de rendre compte du rapport expérientiel et herméneutique à l'information des commentateurs que nous avons élaboré notre typologie des usages des tribunes en ligne.

[30] Sur la structure sociogrammatique des tribunes en ligne, voir Duret (2014).

3. Méthodologie

Que faut-il entendre par « usages »? Le terme est entendu dans le sens d'« actions qui ont leur formalité et leur inventivité propres et qui organisent en sourdine le travail fourmilier de la consommation », selon la définition de Michel de Certeau (1990, p. 52). Le terme implique une appropriation des tribunes selon des modalités qui débordent leur utilisation prévue par les concepteurs de leurs dispositifs techniques ou par le média qui héberge ces tribunes.

La typologie des usages que nous proposons repose, dans un premier temps, sur l'analyse du corpus de commentaires retenu lors de notre recherche de 2011. Nous avons alors dégagé six types d'usages en rapport avec les articles d'information commentés, les autres commentaires et la dynamique sociale des tribunes. Ces types sont la réaction, l'expansion, la réarticulation, la régulation, la rectification et l'expression. À partir de ces types et de l'analyse d'un corpus de commentaires collectés en 2012 dans les tribunes du *Journal de Montréal*, nous avons enrichi et affiné notre typologie, qui se compose désormais de 41 catégories réparties en 7 registres.

La construction de notre typologie s'appuie sur le concept de communauté herméneutique décrit précédemment, de même que sur l'idée avancée par Weissberg d'un nouveau rapport à l'information fondé sur l'expérimentation. Il s'agit d'organiser les usages en fonction de leur contribution à la dynamique sociale des tribunes (interaction), des articles, chroniques ou commentaires auxquels les usagers se réfèrent (expansion, rectification, expression), et des réactions émotionnelles que ces articles, chroniques et commentaires suscitent (réaction). Une attention particulière est apportée aux contributions qui enrichissent et réordonnent des textes médiatiques ainsi que leur glose (les commentaires), textes qui, suivant l'idée de leur portée herméneutique, effectuent une synthèse de l'hétérogène en rendant signifiantes aux yeux des lecteurs des occurrences sinon isolées et non signifiantes.

L'élaboration d'une typologie des usages et le classement subséquent des commentaires nécessitent une analyse contextuelle des actes de communication. Le contexte de communication se décline verticalement et horizontalement. Verticalement, d'une part, dans la mesure où les commentaires s'inscrivent dans une hiérarchie de contextes enchâssés qu'il convient de mettre au jour afin de restituer leur signification. Il est donc nécessaire d'établir au nom de qui le commentateur s'exprime (en son nom propre, au nom d'un groupe social, d'un corps professionnel, d'une collectivité), à qui est adressé le commentaire (un journaliste, un chroniqueur, un autre commentateur, un acteur social), à quels textes (l'article ou la chronique ayant initié la tribune, des articles, chroniques, témoignages, documentaires ou monographies consultés ailleurs, issus ou non du même média) et à quels événements analogues il se réfère. Horizontalement (au plan diachronique), d'autre part, en raison du fait que la majorité des commentaires sont articulés dans une chaîne discursive (explicite ou implicite, selon que le commentateur se sert ou non du système d'adressage de la tribune), mais aussi qu'une tribune s'enrichit de nouveaux commentaires au fil des heures et que des commentateurs interagissent entre eux sur plusieurs tribunes échelonnées dans le temps.

Une analyse contextuelle permet donc non seulement de situer un commentaire dans la chaîne discursive où il s'inscrit, mais aussi de décrire la configuration des chaînes discursives, de déterminer à quel sujet il se rapporte (un événement, circonscrit ou non dans le temps et l'espace, un enjeu social, un phénomène naturel ou social, etc.), quelle en est l'échelle (quartier, ville, province, pays, etc.) et la fonction au regard de la communication (réguler les échanges entre les

commentateurs, synthétiser les propos d'autres commentateurs, mettre en récit une série d'événements a priori disparates, exprimer une émotion, une opinion, etc.).

Le premier corpus retenu est composé de 1 140 commentaires[31] publiés dans 13 tribunes accompagnant 8 articles d'actualité et 5 chroniques d'opinion publiés dans la version en ligne du *Journal de Montréal,* entre le 8 février et le 7 juin 2012. Les tribunes ont été sélectionnées de manière aléatoire dans les archives du journal. Les articles et chroniques portent sur l'actualité québécoise, plus près des préoccupations du lectorat du journal et suscitant, par le fait même, davantage de discussions. La période retenue pour ce corpus est marquée par deux événements importants qui ont suscité de vives polémiques sur les tribunes. Le premier est la grève étudiante québécoise (aussi appelée « Printemps érable ») engendrée par la hausse des frais de scolarité universitaires prévue dans le budget provincial 2012-2013. Elle a eu lieu de février à septembre 2012. Le second est l'ouverture, le 22 mai 2012, de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (aussi appelée « Commission Charbonneau »), dont le mandat de deux ans « port[ait] sur l'existence de stratagèmes et de possibles activités de collusion et de corruption dans l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction » (Québec, 2011). Lors de la constitution du corpus, nous avons opté pour une approche diachronique (sélection de tribunes accompagnant des articles publiés sur une période de quatre mois) plutôt qu'une approche synchronique (tribunes accompagnant l'ensemble des articles publiés au cours d'une même journée), ceci afin d'éviter le risque qu'un événement singulier (catastrophe, procès médiatisé, scandale politique, etc.) ne monopolise un pourcentage élevé des commentaires étudiés. Malgré cette précaution, nous n'avons pu éviter un tel biais, puisque les interventions portant sur le Printemps érable — thème centripète par excellence au cours de la période étudiée — mobilisent à elles seules 77 % du corpus, en excluant les commentaires se référant au Printemps érable sans que l'article qui les a initiés n'en fasse mention. Toutefois, en janvier 2013, soit quatre mois après la fin de la grève étudiante, nous avons analysé un corpus de 122 commentaires diffusés dans les tribunes du site de nouvelles de Radio-Canada. La variété et les proportions de chacun des types d'usages étaient comparables à ceux des tribunes du *Journal de Montréal*.

Un deuxième corpus, constitué selon les mêmes modalités que le premier et comprenant 972 commentaires, a également été retenu en vue d'évaluer la fréquence et la complexité des échanges entre les commentateurs, de même que le degré de conflictualité qui y règne.

4. L'étendue et le degré d'interactivité des contributions des usagers

Avant de décrire les principaux usages des tribunes en ligne du *Journal de Montréal*, nous nous intéresserons maintenant à la participation des usagers.

Selon le service californien de gestion des discussions et des commentaires d'articles en ligne DisqUS*,* qui gérait, en 2012, les tribunes du *Journal de Montréal*, la communauté de ce dernier comptait 14 955 membres inscrits[32] en date du 28 septembre 2012. Ces membres, inscrits sous leur nom propre ou, le plus souvent, sous un pseudonyme, avaient laissé un total de 215 520 contributions depuis leur inscription. La moyenne de la participation des commentateurs

[31] Plus précisément, le corpus est composé de 702 commentaires, dont 265 peuvent être décomposés en plusieurs commentaires (entre 2 et 6), d'où le nombre de 1 140.

[32] Chiffre qui ne tient pas compte des commentateurs non enregistrés, dont la contribution apparaît sous la dénomination « guest », soit les simples visiteurs non inscrits.

était de 14 commentaires chacun et l'étendue, de 1 à 3 040 commentaires par personne. En date du 12 juin 2012, 5 usagers avaient émis à eux seuls un total de 5 803 commentaires depuis le début de leur inscription, soit un peu plus de 7 % du total. Ainsi, les commentateurs prolifiques, s'ils constituent une minorité de membres, demeurent néanmoins responsables d'un important volume de commentaires. Cette suractivité, de la part d'une minorité, contribue à limiter la pluralité des points de vue exprimés dans les tribunes.

4.1 Interactivité

Comme nous l'avons déjà mentionné, les tribunes ne constituent pas des lieux de monologues, mais des lieux d'interactions. Cela se vérifie par la fréquence et le degré de complexité des interactions qui lient entre eux les commentateurs des tribunes du *Journal de Montréal*. L'analyse de notre deuxième corpus démontre que 70 % des commentaires publiés s'inscrivent dans le cadre d'interactions, formalisés en 132 chaînes discursives, alors que 30 % seulement des commentaires ne reçoivent ni n'appellent de réponse.

Tableau 4.1 : Configuration des interactions sur les tribunes du *Journal de Montréal* (second corpus)

Degré de l'échange	Nombre d'échanges observés	Pourcentage (%)
Premier	60	45,4
Deuxième	29	22
Troisième	20	15,2
Quatrième	10	7,6
Cinquième	7	5,3
Sixième	3	2,3
Septième	1	0,75
Huitième	-	-
Neuvième	1	0,75
Dixième	1	0,75
Total des échanges	132	100

Nombre de commentaires impliqués dans les échanges	684	70 %
Nombre de commentaires au total	972	100 %

Le tableau 4.1 dresse l'inventaire des échanges en question. Il repose sur la reconstitution des chaînes discursives formalisées par le système d'adressage des tribunes ou formées par le biais du système d'adressage bricolé par les usagers (emploi du « @ », suivi du nom du commentateur à qui s'adresse la réplique). L'inventaire retrace également les chaînes informelles constituées de commentaires adressés implicitement à d'autres commentateurs sans qu'ils soient nommés. La figure 4.2 constitue un exemple de chaîne discursive au neuvième degré. Chaque cercle correspond à un commentaire. Une lettre identifie chacun des émetteurs ayant contribué à une tribune donnée et une flèche indique quel commentaire fait l'objet d'une réplique. On constate que le commentateur « E », présent au sommet de la chaîne, a initié 26 autres commentaires, parmi lesquels figurent certaines de ses interventions ultérieures, émises à l'intention de « ee » et « M ». Un échange au premier degré signifie qu'un commentaire initial reçoit un ou des commentaires en retour. Au deuxième degré, un ou plusieurs répondants appellent à leur tour des commentaires, et ainsi de suite, jusqu'au dixième degré (l'échange le plus complexe observé dans notre corpus). Le tableau 4.1 et la figure 4.2 illustrent la richesse des interactions au sein des tribunes, qui fait de ces dernières des forums de discussion davantage que des courriers du lecteur tels qu'on les retrouve dans les journaux en version papier.

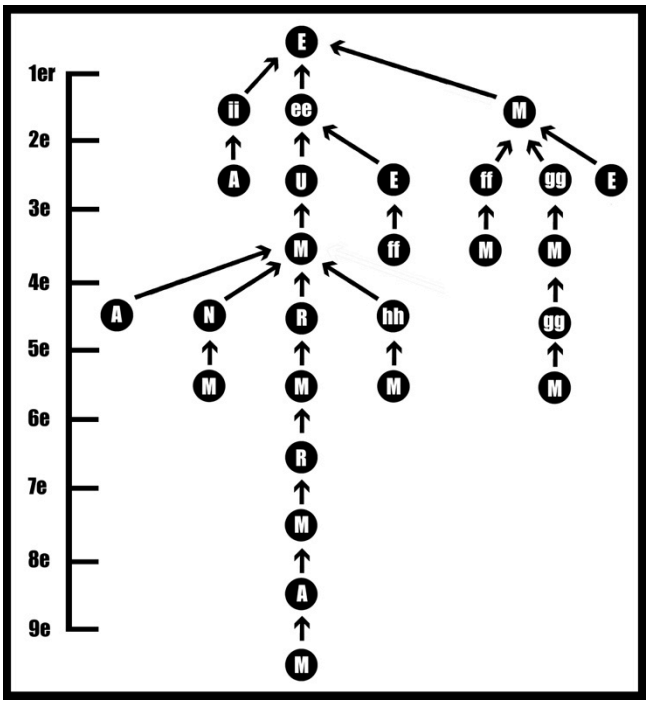

Figure 4.2 : Chaîne discursive (échange au neuvième degré)

5. Conception d'une typologie des usages des tribunes en ligne

Afin de rendre compte des principaux usages des tribunes en ligne, nous avons élaboré une typologie qui se présente sous la forme de 41 catégories réparties en 7 registres que nous décrivons ci-dessous. Elle comporte les sept registres suivants : « Registre de l'émotionnel », « Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions », « Registre de la narration », « Registre de l'interactionnel », « Registre critique », « Point de vue personnel » et « Autres ».

5.1 Registre de l'émotionnel : réaction vis-à-vis de l'information

Ce registre (tableau 5.1) se compose de deux types de commentaires. Le premier (catégories 1, 5, 6, 7 et 8) inclut les énoncés de nature purement émotive, les propos injurieux ou irrévérencieux et les commentaires de nature humoristique. Le second (catégories 2, 3 et 4) inclut des commentaires traduisant un sentiment de soutien ou de défection envers des commentateurs, un journaliste ou des acteurs sociaux situés en dehors d'une tribune.

Tableau 5.1 : Registre de l'émotionnel

1. **Registre de l'émotionnel**	
Catégorie	Exemple
Réaction émotive. Par exemple : indignation, colère, tristesse, découragement, pessimisme, joie, enthousiasme, surprise);	*lol* (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 04:05); *Ca c est le boutte.....* (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 09:58);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à un commentateur, un groupe de commentateurs ou l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune et/ou à ses/leurs propos;	Compliment : *Je n'ai pas vu souvent votre plume dans Le Devoir; j'espère pouvoir la lire un jour. Beaucoup de potentiel, cher doctorant* (en réponse à dominiquebeaulieu) (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 20:14);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à une personne ou un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire et/ou à ses/leurs propos;	*Bravo a Mr Malouf* (Duhaime, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:17); *Bravo à tous ceux et celles qui se responsabilisent et qui ont le cran de vouloir témoigner de ce qu'ils savent...c'est le haut fait de personnes qui en ont marre de toutes ces magouilles qui donnent la nausée et nous appauvrissent collectivement* (Fortin, 2012b) (commentaire publié le 7 juin 2012, à 20:42);
Défense, acquiescement, soutien moral, compliment, encouragement et/ou remerciement adressé à l'auteur de l'article et/ou à ses propos;	*Quelle belle chronique M. Beaudry, bravo. Je ne vous lis pas tous les jours mais j'étais curieuse de voir de quelle façon vous traiteriez ce sujet, encore bravo en espérant qu'elle soit lue par les gens concernés. Hélène* (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:30);
Insulte, dévalorisation, provocation, irrévérence, menace, sarcasme et/ou ironie adressé(e) à un commentateur, à un groupe de commentateurs, à l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune; Tentative de discréditer un ou plusieurs commentateurs et/ou leurs propos;	Insulte : *Des fanatiques des radios poubelles, brainwasher par des nasillons* (…) (Matte, 2012a) (commentaire publié le 6 juillet 2012, à 21:02); Tentative de discréditer les propos d'un commentateur : *andré ! elle est stupide* [ta blague] *en maudit* (en réponse à andré_b1) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 15:44); Tentative de discréditer un commentateur *"Notre société disposerait de moins de fous pour s'élire des fous au gouvernement." Ayoye!!! agent 0042, si vous accepter votre mission ,,ce message se détruira dans les 30 prochaines seconde ..et n'oubliez pas de prendre votre médication* (en réponse à PR0042) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 17:49);
Insulte, provocation, irrévérence, menace, sarcasme et/ou ironie adressé(e) à l'auteur de l'article; Tentative de discréditer l'auteur de l'article et/ou ses propos;	Ironie : *J'irai à l'oratoire st joseph priez pour vous,,,, c'est tellement triste....* (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 01:55); Insulte et discrédit : *C'est pas nouveau, il est zingo le bonhomme. il provoque pour provoquer. On l'a crisse dehors a son poste de radio, parce qu'il est devenu furieux a un moment donné* (commentaire se référant au chroniqueur Gilles Proulx) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 07:59);
Insulte, provocation, irrévérence, menace, ironie et/ou sarcasme adressé(e) ou faisant référence à une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire; Tentative de discréditer une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire;	Insulte : *gang de bébés gâtés pourris* (Beaudry, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 07:09); Menace : *Si je vois une seule casserole dans la rue ou je demeure, il y a quelqu'un qui va la "manger dans le front"* (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 16:05);
Blague, plaisanterie;	*Les étudiants devraient payer "leurs justes parts"...comme Desmarais :)* (Lavallée, 2012c);

5.2 Registre « Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions » : l'expansion de l'information

Sont inclus dans ce registre (tableau 5.2) l'ensemble des commentaires susceptibles d'apporter une plus-value informationnelle à l'égard de l'article sur lequel une tribune repose ou des autres commentaires, que ce soit en vertu de l'expertise professionnelle du commentateur, d'un témoignage personnel, de l'apport de sources d'informations externes, de l'émission de conseils ou de propositions portant sur un enjeu social ou sur un problème concret.

Tableau 5.2 : Registre de l'enrichissement

2. Enrichissement de l'article, du ou des sujets qu'il traite ou d'un ou des sujets soulevés par des commentateurs lors des discussions	
Catégorie	Exemple
Expertise	*Eh bien non c'est vraiment non éthique de la part des gestionnaires d'accepter que les dossiers soient accessibles. En tant qu'archiviste médicale (nous militons pour défendre le respect de la vie privée du client) c'est tout à fait aberrant et cela brime la confiance entre les professionnels et le patient. Il y a des campagnes de sensibilisation à la confidentialité biannuel d'organiser dans les établissements lorsque les fonds de la bourse sont déliés et que les archivistes sont peu en retard dans leur travail. Très souvent il y a des histoires d'horreur qui ne sont pas publicisés je veux vous remercier d'avoir fait enquête sur ce sujet. Il y a de l'éducation et de l'information à faire de façon générale en ce qui a trait à tous les dossiers contenant des informations nominatives. Cela démontre l'inconscience des autorités fassent à leurs devoirs. Johanne Carufel, archiviste médicale, Laval* (Lemay, 2012a) (commentaire publié le 10 février 2012, à 18:41);
Supplément d'informations ou références (liens vers/citations tirées d'autres sites, livres, périodiques, documentaires, etc.); Explication ou vulgarisation d'un article, d'un phénomène ou d'un événement; Exemple illustrant un article, un phénomène ou un événement;	Explication de l'article : Question : *Employés: 1500. Employés traité: 1900. D'accord. C'est qui les 400 autres? :)* (Nadeau, 2012b) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 04:10); Réponse : *Il fallait se rendre au bout de la phrase pour comprendre: "alors que les infirmières donnent des services à 1 900 personnes, certaines bénéficiant de services plus d'une fois par année". Un soin de plaie peut demander une semaine de changement de pansement. La formulation n'est pas bonne, au lieu de "personnes", il aurait été plus clair d'écrire "actes médicaux".* (Nadeau, 2012b) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 08:33); Explication d'un événement : *@Eriame: 2% c'est le montant minimum actuel de ton solde courant que tu doit rembourser chaque mois ex: tu doit 1000$, ton paiement minimum serais de 20$ ce mois là. Ils veulent le faire passer à 5% donc dans l'exemple 50$* (Radio-Canada.ca, 2011d) (commentaire n° 57); Exemple : Question : *Le saviez-vous? La Voie lactée et la galaxie d'Andromède (M31) se rapprochent l'une de l'autre à plus de 440 000 km/h»* *Dans la théorie de l'explosion originelle on postule que la matière est partie d'un point pour aller dans toutes les directions.Les astronomes ont également mesuré «l'expansion de l'univers». Alors comment se fait-il que nous observons des galaxies qui se rapprochent les unes des autres?* (Radio-Canada, 2013a) (commentaire publié le 7 janvier 2013, à 14:12); Réponse (sous forme d'exemple) : *Imaginez un feu d'artifice, quand une boule explose, tous les petits fragments lumineux s'éloignent du centre où a eu lieu l'explosion, mais chacun peut aussi se rapprocher d'un autre fragment* (Radio-Canada, 2013a) (commentaire publié le 8 janvier 2013, à 07:15);
	Référence : (…) *je vous laisse sur ces lignes écrite par Michel Girard de LaPresse. Il explique qui payera en réalité l'éducation post-secondaire, d'un point vue économique et financier et non d'un point vue simpliste comptable :* *Qui donc serait appelé à assumer la grosse part du manque à gagner d'un gel des droits de scolarité? Eh oui! les contribuables qui gagnent 50 000$ et plus, et plus particulièrement les riches de 100 000$ et plus* (…) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 10:04);
Témoignage personnel	*Je suis en train de me servir un café à la machine et je vois arrivé 7 ou 8 compagnons de travail qui travaillent dans un autre département que le mien. Âge : mid génération X, de solides gaillards, tous m'auraient battu au tir au poignet, moi je suis près de 20 ans plus âgé, donc baby-boomer* (…) (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 14:55);
Conseil ou proposition d'une solution à un problème général ou au problème d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'auteur de l'article;	Problème général : *pour régler efficacement l'absentéisme,rien de plus simple,tu ne les payes pas et apres un certain nombre de jours tu les congédies* (…) (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 10:23); Conseil adressé au journaliste : (…) *Si j'étais vous, je quitterais les médias oligarchiques pour me joindre à notre cause. Vous ferez moins d'argent mais vous serez plus heureuse et vous dormirez beaucoup mieux car fidèle à vos idéaux, je vous le garanti* (…) (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 16:54);

5.3 Registre de la narration : la réarticulation de l'information

Le registre de la narration (tableau 5.3) renferme les commentaires contribuant à une « synthèse de l'hétérogène » (Ricœur, 1983, p. 128), c'est-à-dire des commentaires permettant aux commentateurs d'ordonner des phénomènes et des événements, de les appréhender dans des séries larges qui débordent la simple occurrence, de leur donner un sens en les reliant à d'autres phénomènes et événements. Ce registre comporte neuf catégories, présentées ci-dessous :

Mise en perspective du sujet de l'article vers un sujet plus général, mais en relation directe avec le sujet de l'article : sont classés dans cette catégorie les commentaires qui opèrent la translation d'un sujet particulier à un sujet général. Par exemple, un commentaire déclenche une discussion sur la souveraineté du Québec en réaction à un article portant sur l'adoption d'un projet de loi fédéral impopulaire.

Mises en perspective diachronique rétrospective et prospective : appartiennent à ces deux catégories les commentaires contribuant à inscrire un événement dans une série temporelle plus large, que ce soit en décrivant son origine (rétrospection) ou en projetant ses conséquences possibles dans le futur (prospection). Par exemple, un commentaire fait l'inventaire des exactions commises depuis vingt ans par un régime autoritaire en réaction à un article portant sur son renversement.

Mise en perspective géographique : les commentaires répondant à cette catégorie comparent un événement à d'autres événements situés dans d'autres zones géographiques. Par exemple, durant le Printemps érable, un commentateur compare les frais d'inscription universitaires et l'endettement des étudiants québécois avec ceux des autres pays de l'OCDE.

Synthèse ou rapprochement de plusieurs sources d'informations : ces deux catégories concernent les commentaires qui synthétisent un ensemble d'informations sans les analyser, les critiquer ni les commenter et qui n'ont été classés dans aucune des trois catégories ci-dessus. C'est le cas, par exemple, d'un commentaire qui synthétiserait des articles et éditoriaux du journal *Le Devoir*, du site de nouvelles de Radio-Canada et de *La Presse* analysant le budget canadien des finances.

Hypothèse ou analyse : cette catégorie rend compte des commentaires qui relèvent de la compréhension d'événements, de phénomènes ou d'intentions d'acteurs sociaux. Nous entendons par « compréhension » ce qui « s'adresse à tous les signes extérieurs d'une vie psychique étrangère [et qui a] pour point d'application tout ce qui a valeur d'expression, c'est-à-dire d'objectivation d'un intérieur dans un extérieur » (Ricœur, 1992, p. 452). En d'autres termes, cette catégorie se rapporte aux commentaires dans lesquels les commentateurs mettent au jour des relations entre les événements, les phénomènes et les actions d'acteurs sociaux afin de comprendre les motivations de ces acteurs. Le commentaire suivant, émis par dq2003, illustre bien cette catégorie : « Je pense que tout le brouhaha etudiant [*sic*] vient d'eux (les syndicats). Ils se "servent" des etuidiants [*sic*] pour faire renverser le gouvernement afin qu'il n'y ait plus de commission Charbonneau » (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 20:03).

Point de vue normatif et simulation : le point de vue normatif concerne les énoncés où l'on édicte la manière dont un phénomène, une situation ou des acteurs sociaux devraient être traités ou, encore, où l'on décrit comment devrait fonctionner une société ou un groupe social, selon la perspective du commentateur. La simulation rend compte, quant à elle, des énoncés mentionnant ce qui *pourrait être*. Ainsi, la simulation ouvre un champ des possibles contenant ce qui pourrait être maintenant, ce qui pourrait être dans le futur ou ce qui aurait pu être dans le passé, parallèlement à ce qui se passe, se passait ou se passera dans la réalité. Par exemple, un

commentaire énonçant que si le gouvernement américain avait refusé d'entrer en guerre contre l'Irak, en 2003, il aurait vu son déficit budgétaire être largement inférieur à celui qui est le sien aujourd'hui, est à classer dans la catégorie de la simulation. Par contre, un commentaire énonçant que le gouvernement américain devrait se garder de policer le Moyen-Orient et mobiliser ses fonds en vue d'assainir les finances publiques, devrait être classé dans la catégorie « Point de vue normatif ».

Tableau 5.3 : Registre de la narration

3. Registre de la narration	
Catégorie	Exemple
Digression à portée générale : commentaire inspiré par l'article, mais portant sur un sujet autre;	*...donc,on en arrive à l'inescapable conclusion que oui,il y a de la vie ailleurs dans l'univers et même que celle-ci foisonne.J'ai vraiment hate de rencontrer une extra-terrestre. Elle doit en avoir des choses à dire* (dans un article portant sur l'estimation du nombre de planètes dans l'univers) (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 4 janvier 2013, à 15:46);
Mise en perspective du sujet de l'article vers un sujet plus général, mais en relation directe avec le sujet de l'article;	*Parfait exemple de dérapage de la gauche-écolo en Ontario. Ce n'était pas assez pour eux que les sacs de plastiques soient vendus aux clients. Non, il faut que ces sacs disparaissent! Interdiction! Fini!* (…) (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 07:09);
Mise en perspective diachronique rétrospective;	*Plus j'y pense et plus cela me fait penser aux supporteurs de Charles Manson en 1962 sans comparer la gravité des gestes posés. Je revois les images de ce petit groupe de sympatisants, aveuglés d'adoration pour ce criminel ... mais eux, ils ne portaient ni masque, ni cagoule mais une fleurs dans les cheveux. Autre époque autres moeurs ...* (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 07:10);
Mise en perspective diachronique prospective;	*John Charest, puisque c'est son vrai nom, passera à l'histoire comme le plus déphasé des premiers ministres !* (Lavallée, 2012c);
Mise en perspective géographique;	*Ya-t-il du sabotage politique en Syrie ? Si c'est Bachar al-Assad qui le dit, c'est "pas sérieux", c'est une sorte de "mensonge". Si c'était Saleh du Yémen ou Bouteflika de l'Algérie ou Compaoré du Burkina Faso, ou les rois du Qatar, de Barheïn ou d'Arabie saoudite, ce serait "vrai".* (Radio-Canada.ca, 2011e) (commentaire n° 3);
Synthèse ou rapprochement de plusieurs sources d'information; synthèse des idées et/ou des faits contenus dans l'article; synthèse d'un ou plusieurs commentaires; Synthèse ou rapprochement de plusieurs phénomènes, discours, faits et/ou événements contemporains;	Synthèse des idées amenées par le chroniqueur : *Je resume l'idée: La gauche est mieux dans l'opposition car a cause d'elle nous avons le droit de vote universel, la charte des droits de l'homme, la défense des droits des travailleurs, le féminisme, l'écologisme, que jamais les élites fortunées et puissantes de la droite n'aurait amenées car elle n'en on rien a faire* (…)(Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 11:05); Synthèse d'un événement : *Le gouvernement Charest demande aux étudiants de faire leurs parts, de mettre l'épaule a la roue. Mais qu'a fait ce gouvernement, lui qui avait promis de faire 60% de l'effort pendant la crise économique. Il a absolument RIEN fait, au contraire, il a augmenté la fonction publique, les salaires, les bonus et surtout la dette. La hausse de frais de scolarité de 325$ par année pendant 5 ans c'est une hausse de 1 635$ qu'on demande aux plus pauvre de la société de payer. Oui plus tard ils vont avoir de bon salaire, et ce sera le temps de contribuer, mais maintenant ils sont pauvres et ce n'est pas demain qu'il vont pouvoir mettre de l'argent de coté pour se payer une maison* (…) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:49);
Hypothèse ou analyse émises dans le but de comprendre un événement, un phénomène ou les intentions d'acteurs sociaux décrits dans l'article ou un commentaire;	*Je pense que tout le brouhaha etudiant vient d'eux* (les syndicats). *Ils se "servent" des etuidiants pour faire renverser le gouvernement afin qu'il n'y ait plus de commission Charbonneau* (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 20:03);
Point de vue normatif sur un état de société, une situation et/ou un phénomène;	*Oui Parle moi de la CSST. Elle ne devrait meme pas exister* (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:09);
Simulation : projection d'une réalité alternative en considération de faits ou d'un point de vue;	*Ce qui me ferait vraiment avoir honte d'etre un etre humain et un terrien, ca serait qu'un scénario genre Avatar se produise pour de vrai. C'est a dire, pour ceux qui ont pas vu le film, que des hommes débarquent sur une planète ou il y a déja de la vie intelligente moins avancée sur le plan technologique, afin d'y extraire les ressources naturelles de la planète, et que ces hommes se mettent a pourchasser et exterminer ces etres parce que ceux-ci sont dans les jambes, résistent, souhaitent vivre en paix, protéger leur environnement et leurs ressources* (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 5 janvier 2013, à 11:38);

5.4 Registre de l'interactionnel : la régulation des tribunes

Le registre de l'interactionnel (tableau 5.4) inclut des commentaires qui ont pour fonction de stimuler ou de réguler les discussions sur les tribunes (catégories 1, 2 et 4) et des commentaires qui témoignent du fait que les tribunes forment une communauté (catégories 3 et 6). La catégorie « Incitation à poser une ou des actions concrètes auprès d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'ensemble des commentateurs et des lecteurs de la tribune » se situe à part, dans la mesure où elle rend compte de commentaires incitant à poser des actions hors des tribunes, alors que les commentaires des autres catégories incitent à l'action ou suscitent des réactions à l'intérieur même des tribunes.

Tableau 5.4 : Registre de l'interactionnel

4. Registre de l'interactionnel	
Catégorie	Exemple
Question adressée à un commentateur, un groupe de commentateurs ou à l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune;	*Et quelle est cette position, madame Catherine542 ?* (en réponse à catherine542) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 23:50); *Mais si le gouvernement abolit la formule Rand qui oblige l'empolyeur a retenir les cotisation synd. directement sur du cheque de paie ..... que feront les québécois,.....que feront les centrales avec moins d'argent..????* (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 19:40);
Question adressée à une personne ou à un groupe de personnes mentionnés dans l'article ou dans un commentaire;	*Qui n'a pas péché n'a rien à craindre. Aurait-on des choses à cacher chers syndicats?* (Fortin, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 17:31);
Message ayant une fonction de sociabilité entre les commentateurs en interaction (salutations, remerciements, compliments, excuses, etc.) (positive ou négative);	Négative : *Et bien détestez moi si cela peut vous faire plaisir* (en réponse à asirois) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 22:01); *Bonne vacances et reposez-vous bien Démocratie, il me semble que vous avez été malmené ces derniers temps* (en réponse à Démocratie) (Aubin, 2012a) (commentaire publié le 8 juin 2012, à 10:23);
Rétroactions visant à établir une bonne communication ou à éviter les conflits;	Commentaire initial : Jon_Wang : *Si tu comprends. c'est parfait* (en réponse à Stech72) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 07:55); Réponse : Stech72 : *!?* (en réponse à Jon_Wang) (Proulx, 2012a) (commentaire publié le 26 mai 2012, à 07:58)
Incitation à poser une ou des actions concrète(s) auprès d'un commentateur, d'un groupe de commentateurs ou de l'ensemble des commentateurs et/ou des lecteurs de la tribune	*Enleve t'es oeilleres pis éteint ta radio!* (en réponse à Guest) (Gonthier, 2012a);
Commentaire portant sur le climat émotionnel ou sur une opinion générale véhiculée au sein d'une tribune;	*Voilà. Je me suis fait aussi copieusement insulter sur des forums. Je suis pourtant extrêmement polie et modérée dans mes propos, malgré la grande colère qui m'habite. A lire plusieurs commentaires ici, c'est comme si l'intimidation venait des rouges et que «les autres» étaient polis et respectueux* (…) (en réponse à Enigmanie) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 12:58);

5.5 Registre critique : la rectification de l'information

Le registre critique (tableau 5.5) se divise en trois types. Le premier (catégories 1 à 3) inclut les critiques adressées aux acteurs médiatiques (les médias en général, un média en particulier, un journaliste) et la mise en relief d'erreurs introduites dans un article et qui appellent des correctifs.

Le second type (catégories 5, 6 et 7) inclut les critiques et les dénonciations adressées aux commentateurs et aux acteurs sociaux mentionnés dans l'article. Enfin, le troisième type (catégories 8 et 9) rend compte des métacommentaires, soit des commentaires constituant des réflexions sur les pratiques discursives des autres commentateurs.

Tableau 5.5 : Registre critique

5. Registre critique	
Catégorie	Exemple
Critique, réflexion et/ou question portant sur la pertinence du sujet de l'article;	*Vous avez rien de mieux comme article ce matin?* (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 07:29);
Critique, réflexion et/ou question portant sur la ligne éditoriale d'un média ou sur le/les possible(s) biais qu'un média et/ou un journaliste introduisent à l'égard de l'information;	*Monsieur Beaudry je vous invite à relire le projet de loi car il ne baffoue aucun droit sauf qu'il encadre les manifestations ce qu'on fait dans plusieurs grandes villes du monde. Dommage que votre article comme plusieurs autres ne donnent pas les bonnes explications, seulement de chercher à déformer le projet de loi.* (Beaudry, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 09:45);
Critique, réflexion ou question adressée au journaliste à l'origine de l'article, au média dans lequel la tribune se situe, à un autre média et/ou aux médias en général et/ou portant sur ce journaliste, ou ces médias (excluant le choix du sujet et les biais qu'il introduit);	*Macleans disait il y a un peu plus d'un an ou deux que le Québec était la province la plus corrompu du Canada et maintenant que des gens se révoltent contre le gouvernement, ils sont indignés... Ce magazine n'a aucune suite dans les idées, c'est désolant de voir des gens prendre ce torchon au sérieux* (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 14:28);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions figurant dans l'article;	*Vos trois derniers vidéos sur cette page...ne nous montre que les publicités...Dommage !* *Par contre la première fonctionnait de première classe !* *Vérifier et je reviens plus tard pour essayer de voir les autres vidéos que je rêve de voir...Merci !* *Votre lectrice et visionneuse.....Nathalie2012* (commentaire adressé au journaliste Éric Yvan Lemay) (Lemay, 2012a) (commentaire publié le 8 février 2012, à 23:39);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions figurant dans un ou des commentaires;	*Vous vous trompez M. Ruel. Une simple recherche vous démontrera que le député de Mercier est maintes fois intervenu sur la question des droits humains en Iran, son pays natal qu'il a du fuire avec sa famille, il y a 40 ans de cela maintenant* (Duhaime, 2012a) (commentaire publié le 4 juin 2012, à 10:26);
Correction et/ou remise en question de contenus et/ou d'opinions véhiculés par des acteurs sociaux mentionnés dans l'article;	*Oufff....* *Je trouve très drôle les gens qui discutent de cette façon.C'est d'une violence gratuite inouï. Les gens qui critiquent Martineau ou Lagacé me font rire, ces deux chroniqueurs animent l'émission Les Francs Tireurs, vous êtes idiot ou c'est que vous ne comprenez pas le français: LES FRANCS TIREURS... Ils ont choisi ce mode de critique, vous n'êtes pas obligé d'être en accord, mais vous n'avez pas à les intimider parce que vous n'êtes pas d'accord* (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 10:12).
Dénonciation des actes ou de l'attitude d'une ou de plusieurs personnes mentionnée(s) dans l'article ou dans un commentaire et/ou d'un ou de plusieurs commentateurs et/ou de ses/leurs propos;	*Dire qu'il y a des gens qui sont payés à même mes impôts pour penser à faire des choses de même au lieu de faire la job qu'un fonctionnaire de revenu-québec devrait faire. Pur gaspillage* (Nadeau, 2012a) (commentaire publié le 28 mai 2012, à 09:56);
Commentaire portant sur les activités, les habitudes ou le point de vue d'un ou de plusieurs commentateur(s) sur les tribunes;	(…) *tout les commentaires sont contre les étudiants et autre parti, vous êtes la preuve vivante que ce journal est acheté par les libéraux* (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 15:48); *Citation : « Un premiere ministre qui est droit et amene lke canada a etre une force de democratie »* *Si je ne vous connaissais pas de part vos autres interventions, je serais persuadé que vous faites de l'ironie (Radio-Canada.ca, 2011f)*
Critique ou commentaire sur les méthodes argumentatives, la pertinence, le contenu, la forme (vocabulaire, syntaxe, orthographe, lettres en capitales, ponctuation, etc.) ou les tactiques d'un ou plusieurs commentaires énoncé(s) par un ou plusieurs commentateur(s);	Pertinence : *Vous bifurquez tout autant monsieur. L'un contre Kadhir, et vous contre Charest; le titre de l'article est Vigile pour les* accusés (en réponse à PR0042) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 06:58); Méthode argumentative : *"Pour ce qui est de prendre des décisions éclairé, les étudiants font patate à chaque occasion." Tu généralises un peu trop, et c'est stupide comme commentaire* (en réponse à GrosBonSens) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 02:09); Tactique : *Dire que son adversaire est payé par l"ennnemi", c'est un classique de trollage. Mais quelque chose d'encore plus bas, et pratiqué avec frénésie ici, c'est le sockpuppet. IE, se prendre trois, quatre pseudonymes, pour faire semblant que des gens approuvent ses messages* (Radio-Canada.ca, 2011b);

5.6 Registre du point de vue personnel : l'expression de l'information

Le registre « Point de vue personnel » (tableau 5.6) se compose, d'une part, d'énoncés moralisateurs, c'est-à-dire d'énoncés qui ont la prétention d'exercer une influence morale ou de donner une leçon de morale à leurs destinataires. D'autre part, il se compose d'opinions ne convenant à aucune autre catégorie figurant dans nos sept registres. On retrouve dans ce registre, notamment, les jugements de goût et de valeur.

Tableau 5.6 : Point de vue personnel

6. Point de vue personnel	
Catégorie	Exemple
Discours moralisateur visant une personne ou un groupe de personnes concernés par l'article et/ou un commentateur, un groupe de commentateurs, l'ensemble des commentateurs d'une tribune ou de l'ensemble des tribunes et/ou l'auteur de l'article;	*Intelligence.....ça veut dire quoi au juste? Si c'est être comme les humains de cette planète qui s'accagent tout, qui n'ont pas de respect des autres espèces et de leur propre espèce, ainsi que l'environnement, qui font des guerres depuis la nuit des temps, alors là je dit NON merci, il faut trouver un autre mot* (Radio-Canada, 2013b) (commentaire publié le 6 janvier 2013, à 14:34);
Opinion;	*Moi je trouve que certains étudiants ressemblent de plus en plus à des enfants de 5 ans, ils trépignent font de grosses colères et pensent que s'ils retienne leurs souffle assez longtemps ils auront l'objet de leu désir* (…) (Colleu, 2012a) (commentaire publié le 13 mai 2012, à 01:43);

5.7 Registre « Autres »

Le registre « Autres » est destiné aux commentaires hors propos ou retirés par le modérateur. Dans notre premier corpus, six commentaires ont été retirés des tribunes en raison de leur non-conformité avec la nétiquette du *Journal de Montréal*.

Tableau 5.7 : Autres

7. Autres	
Catégorie	Exemple
Commentaire hors-propos;	Bonjour Madame (commentaire adressé à la chroniqueuse Sophie Durocher) (Durocher, 2012a) (commentaire publié le 25 mai 2012, à 16:41);
Commentaire retiré par le modérateur du site;	Commentaires non divulgués

Parmi les raisons motivant le retrait d'un commentaire, on compte la vulgarité, les propos injurieux, diffamatoires, obscènes ou offensants, les menaces, le harcèlement, les attaques personnelles, les propos discriminatoires, racistes ou sexistes, l'incitation à la violence ou à la haine, la provocation, le manque de respect et l'utilisation excessive de majuscules (ce qui équivaut, typographiquement, à crier). Malgré ces proscriptions, l'analyse des commentaires démontre que, dans les faits, de nombreux cas de violation de la nétiquette sont tolérés, ce qui dénote une régulation imparfaite des tribunes. Les échanges acrimonieux et le haut degré de conflictualité qui en résultent contrastent fortement avec le modèle délibératif habermassien. Le

tableau ci-dessous illustre les cas d'irrespect inventoriés dans notre troisième corpus. Sur 972 commentaires, 373 cas ont été mis au jour.

Tableau 5.8 : Les cas d'irrespect dans les tribunes du *Journal de Montréal*

Cas d'irrespect dans les tribunes du *Journal de Montréal*			
Catégorie	**Exemple**	**Nombre de commentaires correspondants**	**Pourcentage (%)**
Termes péjoratifs	« ...grandes fractures générationnelles surtout...apres la revanche des berceaux...voici celle des **enfants-rois...** ;	31	8,3
Vulgarité, jurons	Vulgarité : « On veut fermer la **gueule** à tous ceux qui le défient »; Juron : « Le problème est qu'ils ont accumulé beaucoup trop d'argent avec le temps et qu'ils se sont éloigné de leur mission première, défendre l'employé, pas toutes les **maudites** causes socialistes imaginables »;	51	13,7
Sarcasme, ironie	« attendez,bientot ce sera Harper et son gouvernement qui veut voter une loi pour empecher les manifestants de se masquer!**OH quel etre opprimant,empecher les voyous de se cacher pour commettre leurs crimes! A l'aide amir! »**	30	8
Mépris	« Des fanatiques des radios poubelles, brainwasher par des nasillons. Ça chiale sur les artistes »;	7	1,9
Langage agressif	« Cinq années d'emprisonnement ce n'est pas suffisant. Ces anachistes réussissent à créer un mini chaos social à Montréal depuis quelques mois et on va continuer de les tolérer encore combien de temps.....**MAIS QU'EST-CE QU'IL FAUT DE PLUS POUR SORTIR LES CANONS À EAU? TOLÉRER UN DÉSORDRE SOCIAL AUSSI LONGTEMPS C'EST IRRESPONSABLE.....QUE LE MAIRE DE MONTRÉAL SORTE DE SON COCON ET PENSE À LA MAJORITÉ ET QUE M. CHAREST EN FASSE AUTANT, LÀ ON VERRA SI ILS ONT UNE COLONNE VERTÉBRALE** ».	8	2,1
Tentative de disqualifier un autre commentateur comme interlocuteur valable	« Ayoye!!! agent 0042, si vous accepter votre mission „ce message se détruira dans les 30 prochaines seconde ..et n'oubliez pas de prendre votre médication »;	58	15,5
Commentaires supprimés par le modérateur	Les commentaires supprimés ne sont pas divulgués	9	2,4
Insultes à l'intention de l'auteur de l'article	« ma chere **salope** , tu as traite jeff filion de porc c'est le retour du balancier »;	17	4,6
Insultes à l'intention d'une personne ou d'un groupe de personnes évoqués par l'article	« gang de bébés gâtés pourris »;	113	30,3
Insultes à l'intention d'un ou de plusieurs commentateurs de la tribune	« Si tu casses ou attaque la police tu t'attends à quoi le **twitt** »;	45	12,1
Menaces	« Si je vois une seule casserole dans la rue ou je demeure**, il y a quelqu'un qui va la "manger dans le front"** »;	4	1,1
TOTAL		373	100

Échantillon : 972 commentaires

6. Résultats du classement des commentaires du *Journal de Montréal*

À la suite du classement des commentaires du premier corpus, les registres les plus importants sont, dans un ordre décroissant, le registre critique, qui regroupe 23,2 % des commentaires, le registre émotionnel, avec 19,6 % des commentaires, le registre de l'enrichissement, avec 16,2 % des commentaires, le registre du point de vue personnel, avec 14,9 %, et le registre de la narration, avec 14,5 %. Le registre de l'interactionnel ne regroupe, pour sa part, que 10,8 % des commentaires et le registre « Autres », 0,8 %.

Tableau 6.1 : Classement des commentaires du *Journal de Montréal*

Registre	Pourcentage des commentaires (%)
Émotion	19,6
Enrichissement	16,2
Narration	14,5
Interaction	10,8
Critique	23,2
Point de vue personnel	14,9
Autres	0,8
TOTAL	**100**

L'analyse globale des commentaires issus de 13 tribunes offre un aperçu sur un ensemble varié d'usages. Les sept classes établies dans la typologie ci-haut traduisent, à l'exception de la classe « Autres », destinée à recueillir les rares énoncés inclassables, une répartition équilibrée des commentaires, de sorte qu'on ne puisse parler d'usages minoritaires ou négligeables. Par « équilibrée », nous entendons que l'addition des deux classes qui regroupent le plus de commentaires donne un pourcentage inférieur à 50 % des commentaires totaux et qu'il n'y a pas de classe dominante, majeure ou mineure, dans la répartition des commentaires. Par « classe de commentaires dominante majeure », nous entendons une classe renfermant 25 % et plus des commentaires totaux. Par « classe de commentaires dominante mineure », nous entendons une classe ayant un écart de cinq points de pourcentage et moins avec la classe dominante majeure et plus de cinq points d'écart avec la classe qui occupe le troisième rang, ou une classe renfermant 25 % et plus des commentaires totaux tout en ayant moins de commentaires que la classe dominante majeure.

L'addition des deux classes supérieures de notre corpus totalise moins de 50 % des commentaires (42,8 %) et on ne décèle pas de classe dominante majeure, la classe la plus importante représentant moins de 23,2 % des commentaires.

7. Conclusion

En vertu des usages des tribunes mis au jour dans cet article, les commentateurs voient leurs perspectives sur l'actualité se multiplier, traduites dans une pluralité de points de vue nourris par des expériences personnelles et professionnelles diverses (registre « enrichissement »). Notre typologie met également en lumière le fait que l'on ne peut aborder les tribunes exclusivement

sous l'angle du délibératif sans réduire leur richesse en tant que phénomène d'ordre communicationnel. Ainsi, au-delà du débat, on constate que les tribunes permettent de construire des récits qui excèdent sur les plans informatif et interprétatif la mise en contexte limitée d'événements par les journalistes (registres de l'enrichissement et de la narration). Qui plus est, les tribunes sont porteuses de commentaires qui vont au-delà de la discussion, de la réaction ou de l'expression de sentiments, pensons aux incitations à l'action (registre de l'interactionnel), à l'émission de conseils ou de solutions à des problèmes d'ordre sociétaux ou pratiques et à la dénonciation de phénomènes ou d'acteurs sociaux (registre de l'enrichissement et registre critique). Ajoutons que les tribunes sont émaillées de commentaires critiques qui remettent en question l'interprétation des événements par les journalistes (registre critique) ou la validité des faits qu'ils exposent. Enfin, on remarque que les tribunes s'autonomisent par rapport aux articles auxquels elles font suite : certains commentaires sont porteurs d'une volonté de sociabiliser par le biais des tribunes et la discussion de la nouvelle devient secondaire (registre de l'interactionnel). D'autres prennent la nouvelle relayée comme un prétexte pour initier des discussions sur des sujets plus généraux (registre de la narration : digression à portée générale).

Loin de l'idéal habermassien de la délibération démocratique, les échanges qui ont lieu dans les tribunes en ligne du *Journal de Montréal* se caractérisent, nous l'avons vu, par un haut degré de conflictualité et d'attaques *ad hominem*, nuisant grandement à un débat raisonné et argumenté. On constate également que les sujets d'actualité discutés ne concernent pas strictement la sphère publique : les tribunes constituent plutôt un lieu « extime » au sein duquel les sujets publicisés par les médias d'information sont ramenés à une échelle individuelle, comme le signalent les registres du point de vue personnel et de l'émotion, de même que les commentaires relevant du témoignage personnel et de l'expertise professionnelle. Toutefois, cette individualisation de l'actualité ne doit pas occulter le travail collectif de reconfiguration des textes médiatiques opéré par la communauté herméneutique du *Journal de Montréal*, un travail qui interroge le régime du « cru parce que vu » (Weissberg, 2005) des médias de masse. Ce travail, typique d'une culture participative, donne la parole aux profanes, qui réinterrogent, déconstruisent et réélaborent la configuration journalistique de ces occurrences tirées du réel à qui l'on a conféré la dignité d'informations, d'événements ou d'enjeux sociaux. L'actualité est donc susceptible d'acquérir une pertinence nouvelle aux yeux du lectorat, incarnée qu'elle est dans l'expérience des commentateurs et enrichie par leur encyclopédie personnelle (Eco, 1985) et leur savoir d'usage (Dewey, 1954 [1927]) respectif.

Bibliographie

Anderson, B. (1996). *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, France : La Découverte.

Certeau, M. (de) (1990*). L'invention du quotidien, Tome 1 : Arts de faire*. Paris, France : Gallimard.

Chaput, M. (2008). Analyser la discussion politique en ligne : de l'idéal délibératif à la reconstruction des pratiques argumentatives. *Réseaux*, *150,* 83-106.

Dewey, J. (1954 [1927]). *The Public and its problems*. Athens, OH : Swallow Press et Ohio University Press Books.

Doury, M. et Marcoccia, M. (2007). Forum internet et courrier des lecteurs : l'expression publique des opinions. *Hermès*, *47,* 41-50.

Dumoulin, M. (2002). Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques? Dans D. Monière (dir.), *Internet et la démocratie* (p. 140-157). Montréal, QC : Monière et Wollank.

Dupret, B., Klaus, E. et Ghazzal, Z. (2010). Commenter l'actualité sur internet : la structure d'intelligibilité d'un forum de discussion arabe. *Réseaux*, *160-161*, 285-317.

Duret, C. (2014). Mise en récit et sociogrammes dans les tribunes en ligne de Radio-Canada.ca. Dans A. Buckland et S. Caron (dir.), *TEM 2014 : Proceedings of the technology & emerging media track — Annual conference of the Canadian Communication Association (Saint Catharines, May 28-30, 2014)*. Repéré à http://www.tem.fl.ulaval.ca/webroot/wp-content/PDF/Saint-Catharines_2014/DURET-TEM2014.pdf

Eco, U. (1985). *Lector in fabula, le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris, France : Grasset et Fasquelle.

Falguères, S. (2006). *Les forums de discussion des sites Web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse. Étude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du Monde.fr, de Libération.fr et du Figaro.fr*. (Thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle, Paris).

Flichy, P. (2010). *Le sacre de l'amateur : Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*. Paris, France : Seuil et La République des Idées.

Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel (2 tomes)*. Paris, France : Fayard.

Habermas, J. et Rawls, J. (1997). *Débat sur la justice politique*. Paris, France : Cerf.

Jenkins, H. (2006). *Convergence culture : Where old and new media collide*. New York, NY et Londres, Angleterre : New York University Press.

Marcoccia, M. (2003). Parler politique dans un forum de discussion. *Langage et société*, *104*, 9-55.

Monnoyer-Smith, L. (2007). Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération?. Dans C. Blatrix, L. Blondiaux et J.-M. Fourniau (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (p. 155-166). Paris, France : La Découverte.

Paquet, S. (2009). Le Web social et la circulation de l'information. *TÉLUQ.* Repéré à. http://benhur.teluq.uquebec.ca/SPIP/inf6107/spip.php?article=27&rubrique=8

Proulx, S. (2006). Communautés virtuelles : ce qui fait lien. Dans S. Proulx, L. Poissant et M. Sénécal (dir.), *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau* (p. 13-26), Québec, QC : Presses de l'Université Laval.

Québec. (2011). Communiqué du 19 octobre 2011 : Le gouvernement annonce la mise sur pied d'une commission d'enquête. Repéré à https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=174

Rawls, J. (1987). *Théorie de la Justice.* Paris, France : Seuil.

Ricœur, P. (1992). *Lectures 2 : La contrée des philosophes*. Paris, France : Seuil.

Ricœur, P. (1986). *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*. Paris, France : Seuil.

Ricœur, P. (1983). *Temps et récit, Tome 1 : L'intrigue et le récit historique*. Paris, France : Seuil.

Stromer-Galley, J. (2005). *Decoding deliberation online*. Communication présentée à la Second Conference on Online Deliberation, Palo Alto.

Weissberg, J.-L. (2005). La crise fiduciaire des médias de masse : « Je crois parce que j'expérimente ». *Multitudes*, *21*, 49-58.http://www.ludologique.com/publis/Ludovia_Genvo_S.pdf

Articles de journaux et tribunes consultés

Agence QMI. (2012, 5 juin). CCQ — Grève générale illimitée. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/05/greve-generale-illimitee#comment-547693666.

Aubin, B. (2012, 7 juin). Grandeur et misère de la gauche…. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/07/grandeur-et-misere-de-la-gauche

Beaudry, M. (2012, 24 mai). Bravo, les étudiants !. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/bravo-les-etudiants

Bélisle, S. (2012, 11 juin). « Grabuge » à la f1 : Rozon prône des élections pour sortir de la crise. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/11/rozon-prone-des-elections-pour-sortir-de-la-crise

Colleu, M. (2012, 12 mai). Bombes fumigènes — Une vigile pour les accusés : « Force étudiante critique » défend les quatre étudiants qui ont paralysé le métro jeudi. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/05/12/une-vigile-pour-les-accuses

Duhaime, É. (2012, 3 juin). Les faces cachées d'Amir Khadir. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/03/les-faces-cachees-damir-khadir-2

Durocher, S. (2012, 24 mai). Journal d'une salope. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/journal-dune-salope

Fortin, J.-L. (2012b, 6 juin). Commission Charbonneau : Témoignages inattendus et révélateurs de citoyens. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/06/temoignages-inattendus-et-revelateurs- de-citoyens

Fortin, J.-L. (2012a, 4 juin). Commission Charbonneau : Les syndicats craignent d'être visés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/04/les-syndicats-craignent-detre-vises

Gonthier, V. (2012, 20 mai). Samedi soir « Proche de l'émeute ». *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/05/20/proche-de-lemeute

Lavallée, J.-L. (2012b, 7 juin). Dans le club sélect. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/06/07/dans-le-club-select

Lavallée, J.-L. (2012c, 7 juin). Impasse dans les négociations : Charest déçu du « fossé » avec les étudiants. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/06/07/dans-le-club-select

Lavallée, J.-L. (2012a, 22 mars). Rapport : L'euthanasie devrait être légalisée. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/03/22/le-suicide-assiste -doit-etre-legalise#comment-473997805

Lemay, E. Y. (2012b, 10 juin). Une formation sur les émotions : Des employés du ministère de la Santé ont notamment appris à se créer des trames sonores. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/06/10/une-formation-sur-les-emotions

Lemay, E. Y. (2012a, 31 mai). Hôpitaux — Dossiers mal protégés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/05/31/negociations-laborieuses

Matte, C. et Agence QMI. (2012, 31 mai). Richard Desjardins : Surpris de l'intérêt des Européens. *Le Journal de Montréal*., Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/05/31/negociations-laborieuses

Nadeau, R. (2012b, 3 juin). Un médecin pour les employés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/06/03/un-medecin-pour-les-employes

Nadeau, R. (2012a, 27 mai). Fonctionnaires aux petits oignons — Pour réduire l'absentéisme, Revenu Québec offre une gamme de programmes santé à ses employés. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/05/27/fonctionnaires-aux-petits-oignons

Proulx, G. (2012, 24 mai). Gâtés pourris. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/05/24/gates-pourris

Radio-Canada.ca. (2013a, 7 janvier). Andromède n'est pas seule. Repéré à http://www.radio-canada.ca/nouvelles/science/2013/01/07/001-andromede-disque-rotation.shtml

Radio-Canada.ca. (2013b, 4 janvier). Des milliards et des milliards de planètes. Repéré à http://www.radio-canada.ca/nouvelles/science/2013/01/04/003-planetes-nombre-estimation.shtml

Radio-Canada.ca. (2011e, 20 juin). L'appel au dialogue national du président syrien suscite des manifestations hostiles. Repéré à http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2011/06/20/003-al-assad-discours-dialogue.shtml

Radio-Canada.ca. (2011d, 8 juin). Québec veut mieux protéger les consommateurs en matière de crédit. Repéré à http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2011/06/08/021-mesures-qc-loi-consommateur-cartes-credit.shtml?plckFindCommentKey=CommentKey:6420c4e8-1320-48d9-8d66-392d7966592a

Renaud, D. (2012, 22 mars). Khadir — Tel père, telle fille : Semaine difficile pour la famille du député de Québec Solidaire Amir Khadir. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldequebec.com/2012/03/22/le-suicide-assiste-doit-etre-legalise#comment-473997805

White, M. (2012, 27 septembre). Outrage au tribunal : Nadeau-Dubois ne témoigne pas. *Le Journal de Montréal*. Repéré à http://www.journaldemontreal.com/2012/09/27/nadeau-dubois-en-cours#disqus_thread

Annexe

Tableau A.1 : Dispositifs des tribunes en ligne

Origine du dispositif technique des tribunes	
Origine	**Exemple**
Interne;	*La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;* *Le Devoir;*
Externe : intégration au site d'un logiciel élaboré et géré par une compagnie indépendante du média;	***Le Journal de Montréal*** *(service web :* Disqus*);*
Modération des commentaires	
Type de filtrage	**Exemple**
A priori: sélection des commentaires qui seront affichés par le média;	*Le Figaro;*
A posteriori : retrait des commentaires qui contreviennent à la nétiquette du site après leur publication;	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Interne : des employés du média assument la tâche;	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Externe : la modération est confiée à une compagnie en sous-traitance	*Le Figaro (sous-traitant :* Concileo*)*
Statut des commentaires	
Statut	**Exemple**
Pas de différences de statut entre les commentaires;	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Différences de statut entre les commentaires recommandés par l'équipe du journal et les commentaires ordinaires;	*Le Figaro;* *The New York Times;*
Dispositif sociotechnique	
Type de dispositif	**Exemple**
Courrier du lecteur : réaction du lecteur face à un article, sans possibilité de répondre aux autres commentaires;	*Le Devoir;*
Forum : fonctionnalités permettant aux lecteurs de converser entre eux (possibilité de répondre à un commentaire, affichage arborescent des commentaires et des réponses qui s'y rapportent);	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Filtres d'affichage des commentaires	
Type de filtre	**Exemple**
Ordre chronologique ou antéchronologique;	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Des commentaires les plus populaires aux moins populaires;	***Le Journal de Montréal;*** *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Des commentaires les plus recommandés sur les réseaux sociaux aux moins recommandés;	***Le Journal de Montréal;***
Commentaires sélectionnés par les lecteurs ou par l'équipe du journal;	*The New York Times;*
Archivage des commentaires émis par un même commentateur sur le site du journal	
	Exemple
Oui : ensemble des commentaires émis depuis son inscription au site;	***Le Journal de Montréal;***
Oui : commentaires les plus récents (nombre de commentaires archivés limité);	*La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*

Non;	*Le Devoir;* *The New York Times;*
Évaluation des commentaires par les lecteurs	
Mode d'évaluation	**Exemple**
Attribuer une mention « j'aime » à un commentaire;	***Le Journal de Montréal;***
Signifier son accord ou son désaccord vis-à-vis un commentaire;	*La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Attribuer une mention « pertinent » à un commentaire;	*La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Aucun mode d'évaluation	*Le Devoir*
Évaluation des articles par les lecteurs	
	Exemple
Oui : recommandation de l'article sur les réseaux sociaux;	***Le Journal de Montréal;***
Oui : vote en faveur de l'article;	*Le Devoir;*
Oui : mention « j'aime » ou « je n'aime pas »	***Le Journal de Montréal;***
Non;	-
Profil du commentateur	
	Exemple
Profil public;	***Le Journal de Montréal;*** *Le Figaro;*
Aucun profil;	*Le Devoir;*
Possibilité de s'abonner pour recevoir les messages d'un autre commentateur	
	Exemple
Oui;	***Le Journal de Montréal;*** *Le Figaro;*
Non;	*La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca;*
Limite dans la longueur d'un commentaire	
	Exemple
Oui;	*The New York Times : 1 500 caractères max.);* *La Zone Nouvelles de Radio-Canada.ca; 1 200 caractères max.);*
Non;	***Le Journal de Montréal;***
Question directrice adressée aux commentateurs	
	Exemple
Oui;	-
Non;	*Le Devoir;*
Parfois;	***Le Journal de Montréal****. Par exemple : Croyez-vous que la Ville a été trop sévère à l'égard des propriétaires ?*